ENFANCE. *La vie a deux* ENFANCES, *elle n'a pas deux printemps.* (Chateaub.)

— Fig. Origine, commencement, temps où une chose quelconque manque encore de la perfection qu'elle atteindra plus tard : *L'*ENFANCE *du monde. L'*ENFANCE *de la société. A cette époque, la peinture était encore dans l'*ENFANCE. (Acad.) *Rien ne ressemble plus à l'*ENFANCE *d'un homme que l'*ENFANCE *d'un peuple.* (A. Martin). *Dans l'*ENFANCE *des sociétés, la liberté est l'apanage de la force.* (Guizot.) *La religion, non plus que l'homme individuel, ne se rappellent leur* ENFANCE. (E. Renan.) *La science est encore à l'état d'*ENFANCE. (Renan.) *L'humanité d'il y a six mille ans n'était que l'*ENFANCE *de la nôtre.* (Toussenel.) *La navigation ne sortit pas, chez nos pères, de sa première* ENFANCE. (A. Réville.) *La confusion des pouvoirs est l'*ENFANCE *de l'art en politique.* (Vacherot.)

— **Épithètes.** Tendre, faible, frêle, fragile, délicate, frivole, naïve, ingénue, innocente, timide, craintive, folâtre, volage, légère, inconstante, mobile, étourdie, irréfléchie, heureuse, délicate, paisible, calme, tranquille, aimable, riante, rieuse, joyeuse, turbulente, tapageuse, insouciante, imprévoyante, longue, éternelle.

— **Antonymes.** Adolescence, âge viril ou virilité, âge mûr, vieillesse, caducité, décrépitude.

— **Encycl. Méd.** *Hygiène et maladies de l'enfance.* V. ENFANT.

Enfance du Christ (L'), oratorio, paroles et musique d'Hector Berlioz. Cette œuvre, écrite à l'époque où le maître était en pleine possession de son originalité, fut accueillie très-favorablement par le public. Les détracteurs acharnés de Berlioz durent, pour la première fois, s'incliner devant le jugement des amateurs éclairés, qui acclamèrent l'ouvrage et la transformation qui venait de se faire dans la manière de l'auteur, transformation d'autant plus remarquable que rien ne pouvait la faire pressentir dans les œuvres qui avaient précédé celle-ci. En effet, dans ses compositions antérieures, Berlioz, de l'aveu même de ses admirateurs, s'était trop souvent laissé entraîner par son tempérament de novateur et avait dépassé le but; voulant à tout prix faire du nouveau, il lui était arrivé de tomber dans le bizarre. La recherche de l'extraordinaire étouffait la pensée principale et donnait à ses œuvres ce caractère confus pour lequel le public français a tant d'aversion. Dans l'*Enfance du Christ*, ces défauts — inhérents, sans doute, à toute nature d'artiste convaincu qui cherche encore sa forme définitive — ont complétement disparu. Simplicité, clarté, élévation dans le style, sont des qualités que nous trouverons à chaque page de cette belle composition, qui contribua beaucoup à classer son auteur au rang des maîtres contemporains.

L'*Enfance du Christ* est divisée en trois parties. Dans la première, le *Songe d'Hérode*, la scène est à Jérusalem; le musicien-poëte nous montre, dans une des salles de son palais, le roi juif obsédé par le pressentiment de sa défaite prochaine. Les devins, après quelques évolutions cabalistiques, lui annoncent solennellement la naissance d'un enfant qui le détrônera. Hérode ordonne de mettre à mort sur-le-champ tous les enfants nouveau-nés à Jérusalem, Nazareth et Bethléem. La scène change et nous transporte près de la crèche de Bethléem, où Jésus vient de naître. Les esprits célestes avertissent Joseph et Marie du danger qui menace le divin enfant, et la sainte famille se prépare à fuir vers l'Egypte. Sur ce canevas très-simple, le compositeur a su broder à profusion des conceptions musicales de l'ordre le plus élevé. Nous signalerons, au début, la *Marche nocturne*, dont l'instrumentation est admirable de simplicité et d'originalité; le grand air d'Hérode : *O misère des rois!* un chef-d'œuvre de déclamation musicale; le chœur des devins : *Oui, oui, par [illegible] qu'ils périssent!* empreint d'une fureur [illegible] fanatisme qui impressionnent vive[illegible] de l'étable, qui vient à la [illegible]ur féroce, fait avec lui un con[illegible]eux et termine parfaite[illegible]tte belle œuvre. [illegible]ite en Egypte, est [illegible]res; elle a été [illegible] une déli[illegible]sto[illegible]

tive; mais avec quel art exquis l'auteur, par la bouche d'un personnage, nous raconte une halte de la petite caravane sous l'ombrage de quelques palmiers! Quel calme, quelle suavité d'expression dans la musique qui accompagne ces vers :

> Les voyageurs quelque temps sommeillèrent,
> Bercés par des songes heureux,
> Et les anges du ciel, à genoux autour d'eux,
> Le divin enfant adorèrent.

Nous ne saurions mieux caractériser cet admirable fragment qu'en lui appliquant ces mots de Berlioz lui-même sur un morceau de Beethoven : « Cela tombe tout entier du ciel dans la pensée de l'auteur! »

La troisième partie, l'*Arrivée à Saïs*, nous montre les pèlerins au terme de leur voyage. Après trois jours de marche dans les sables, ils se croient au terme de leurs souffrances et pénètrent dans la ville. Le duo dans lequel Joseph et Marie peignent leur détresse et implorent la pitié d'un groupe de passants est d'une mélodie touchante et expressive. Un chœur leur répond et les éconduit brutalement. Les pauvres voyageurs se traînent quelques pas et supplient un autre groupe d'une voix plus pressante encore; vaines prières : ils sont encore repoussés. Enfin, réunissant ce qui leur reste de force, ils s'en vont frapper à la porte d'une humble maison, et, cette fois, ils sont accueillis. Le chef de la famille qui habite la chaumière leur offre de partager avec eux son pain, son laitage et son toit; ils travailleront ensemble, et les voyageurs seront ainsi soustraits aux dangers qui les menacent. Ils se retirent tous trois accompagnés par la famille hospitalière, et alors les personnages récitants, qui remplacent ici le chœur des tragédies antiques, commencent un morceau d'ensemble, glorification anticipée du sacrifice qui sera dans l'avenir accompli par Jésus devenu homme, pour sauver l'humanité. Ce morceau, chœur sans accompagnement, d'un caractère un peu mystique, couronne admirablement l'œuvre que nous avons essayé d'analyser. Les beautés incontestables que renferme cet oratorio placent Berlioz non pas seulement parmi les plus infatigables novateurs de ce siècle, mais parmi les maîtres de l'art.

Enfance de Bacchus (L'), groupe de marbre, par M. Perraud; musée du Luxembourg. V. BACCHUS. Une reproduction en bronze de ce groupe a figuré au Salon de 1868.

ENFANÇON s. m. (an-fan-son — dimin. d'*enfant*). Fam. Petit enfant :

> Par testament, il déclara la dame
> Son héritière, advenant le décès
> De l'*enfançon*. . . . .
> LA FONTAINE.

ENFANT (Jacques L'), théologien français et pasteur de l'Eglise réformée, né à la Basoche, dans la Beauce, le 13 avril 1661, mort à Berlin, le 7 août 1728. Il commença ses études théologiques à Saumur et se rendit ensuite à Genève avec l'intention de les achever et de se faire consacrer au ministère. Mais, tout jeune qu'il était, il fut regardé comme socinien, et l'imposition des mains lui fut refusée. L'Enfant partit pour Heidelberg, reçut l'ordination et devint pasteur de l'Eglise française de cette ville et chapelain de l'électrice. Obligé de quitter Heidelberg en 1688, à cause de l'invasion du Palatinat par les Français, il se rendit à Berlin, où l'électeur le combla de distinctions et le nomma pasteur de l'Eglise française. L'Enfant remplit cette charge pendant quarante ans environ. En 1707, il fit un voyage en Angleterre et prêcha devant la reine Anne, qui essaya, mais en vain, de l'attirer auprès d'elle. En 1710, il fut agrégé à la Société pour la propagation de la foi, établie en Angleterre, et nommé membre de l'Académie des sciences de Berlin, en 1724. Une attaque de paralysie l'emporta. Comme homme, L'Enfant fut justement aimé pour l'extrême douceur de son caractère, sa bonté et son facile oubli des offenses. « Comme écrivain, disent MM. Haag, il occupe dans les lettres un rang que l'on n'a pas même essayé de lui contester. On s'accorde à reconnaître que ses ouvrages historiques, surtout ses *Histoires des conciles de Constance, de Pise et de Bâle*, sont écrits d'un style pur, clair, sobre, grave; que la matière y est traitée avec une impartialité remarquable, et les faits rapportés avec une exactitude scrupuleuse ou discutés avec autant de sagacité que d'érudition. La traduction du Nouveau Testament, qu'il a publiée en collaboration avec Beausobre, passe à juste [illegible] pour une des meilleures que nous ayons. » [illegible]it d'une grande réputation d'orateur, que [illegible] pas la lecture de ses sermons. [illegible] de L'Enfant sont nombreux; [illegible]dicieuses *Considérations générales sur* [illegible]s *intitulé : Examen des* [illegible] *à la séparation des* [illegible] in-12); *Let*[illegible] *confesseurs* [illegible] *historiques* [illegible]; *De* [illegible]

les histoires s'écrivissent avec le même calme et la même retenue. » *Apologie pour l'auteur de l'Histoire du concile de Constance contre le Journal de Trévoux* (Amsterdam, 1716, in-4o); le *Nouveau Testament de N. S. J.-C., traduit en français sur l'original grec* (Amsterdam, 1718, 2 vol. in-4o, en collaboration avec Beausobre, avec une préface remarquable de 236 pages due à L'Enfant); *Poggiana* ou la *Vie, le caractère, les sentences et les bons mots de Pogge, Florentin, avec son Histoire de la république de Florence, et un supplément de diverses pièces importantes* (Amsterdam, 1720, 2 vol. in-12); *Préservatif contre la réunion avec le siége de Rome ou Apologie de notre séparation d'avec ce siége* (Amsterdam, 1723, 4 vol. in-8o; réimp. à Amsterdam, 1723, 5 vol. in-8o); *Histoire du concile de Pise et de ce qui s'est passé de plus mémorable depuis ce concile jusqu'au concile de Constance* (Amsterdam, 1724, 2 vol. in-4o). Cette histoire s'étend de l'année 1378, où mourut Grégoire XI, jusqu'à l'année 1414; *Seize sermons sur divers textes* (Amsterdam, 1728, in-8o); *Histoire de la guerre des hussites et du concile de Basle* (Amsterdam, 1731, 2 vol. in-4o). L'Enfant fut un collaborateur actif de la *Bibliothèque germanique*, des *Nouvelles de la république des lettres* et de la *Bibliothèque choisie* de Leclerc.

ENFANT s. m. (an-fan — lat. *infans*; de *in*, non, et *fari*, parler). Personne en bas âge, qui n'est pas parvenue à l'âge de puberté : *On demandait à Aristippe ce qu'on devait apprendre aux* ENFANTS : *« Ce qu'ils auront à faire quand ils seront hommes, » répondit-il. Les* ENFANTS *ne sont pas tous les mêmes : l'un a besoin du frein, et l'autre de l'éperon.* (Cicéron.) *Nous devons aux* ENFANTS *le plus grand respect.* (Juvénal.) *Rien n'est moins raisonnable que de vouloir que les* ENFANTS *le soient.* (Mme de Maint.) *La raison ne vient aux* ENFANTS *que par degrés.* (Buff.) *L'unique soin des* ENFANTS *est de trouver l'endroit faible de leurs maîtres.* (La Bruy.) *Les* ENFANTS *n'ont ni passé ni avenir, et, ce qui ne nous arrive guère, ils jouissent du présent.* (La Bruy.) *L'*ENFANT *peut faire du mal, mais il ne saurait jamais faire mal.* (J.-J. Rouss.) *L'homme doit avoir plus de volontés et l'*ENFANT *plus de fantaisies.* (J.-J. Rouss.) *Le caprice des* ENFANTS *n'est jamais l'ouvrage de la nature, mais d'une mauvaise discipline.* (J.-J. Rouss.) *Un* ENFANT *sans innocence est une fleur sans parfum.* (Chateaub.) *L'*ENFANT *qu'on maintiendrait en un état continuel de surveillance resterait toujours un* ENFANT. (Mme Monmarson.) *Pour élever les petits* ENFANTS, *il faut beaucoup d'amour et de patience.* (Mme Monmarson.) *Il faut juger un* ENFANT *moins sur ses actions que sur ses sentiments.* (Mme de Rémusat.) *La joie est la grâce et le privilége de l'*ENFANT. (E. Souvestre.) *Si vous voulez que la famille soit forte, laissez-y l'*ENFANT *autant qu'il est possible.* (Michelet.) *Dieu a voulu que les* ENFANTS *eussent un charme naturel qui les fît aimer.* (St-Marc Girard.) *Chez l'*ENFANT, *l'attention est, après la sensibilité, la première faculté agissante.* (Guizot.) *Le droit de l'*ENFANT *exige l'enseignement gratuit et obligatoire.* (V. Hugo.) *L'*ENFANT *n'est jamais une table rase; il commente, il interroge, il doute, il cherche.* (G. Sand.) *L'*ENFANT *ne dispute pas, il n'a pas besoin de solution, car il ne se pose pas de problème; pour lui, tout est clair.* (Renan.) *Les* ENFANTS *tourmentent et persécutent tout ce qu'ils aiment.* (J. Joubert.) *La poupée est l'*ENFANT *de l'*ENFANT. (Rigault.) *On peut définir l'*ENFANT : *une personne qui s'ignore.* (P. Janet.)

> . . . . . . Un Dieu créa, dans nos misères,
> Les baisers des *enfants* pour les larmes des mères.
> LEGOUVÉ.

> L'amour est un *enfant* qui veut être amusé.
> Quand il joue et qu'il rit, il est charmant, aimable;
> Mais vient-il à pleurer, il est insupportable.
> BOISSY.

> Les *enfants* sont ce que nous sommes,
> Ils ont nos goûts, nos sentiments;
> Les *enfants* sont de petits hommes,
> Et les hommes de grands enfants.
> ***

> « Ah! que voilà de beaux *enfants!*
> Disait un grand seigneur au gros Colas, leur père;
> Qu'ils sont frais, gaillards et puissants!
> Nous autres gens de cour, nous voyons, au contraire,
> Les nôtres délicats, faibles et languissants,
> Toujours malsains et toujours blêmes.
> Comment faites-vous donc, vous autres paysans?
> — Pargué! je les faisons nous-mêmes. »
> ***

‖ S'emploie au féminin lorsqu'on a l'intention expresse de désigner le sexe : *Une belle* ENFANT. *Une méchante* ENFANT.

— Poétiq. Petit d'un animal :

> Une laie aux poils blancs, trente *enfants* blancs
> [comme elle
> Vont s'offrir à tes yeux. . . . .
> DELILLE.

‖ Jeune plante; plante provenue d'une autre plante :

> Toute plante en naissant déjà renferme en elle
> D'*enfants* qui la suivront une race immortelle.
> L. RACINE.

‖ Terme d'amitié dont on se sert en s'a[illegible] à des personnes d'un âge plus ou [illegible]cé, mais plus jeunes que la per[illegible] tort de ce mot : *Cher* ENFANT! [illegible]*ez-moi. Vous avez, ma chère*

ENFANT, *un esprit prophétique qui voit tout.* (Mme de Sév.)

> Soyez joints, mes *enfants*; que l'amour vous accorde.
> LA FONTAINE.

— Personne ou être personnifié qui a un caractère enfantin : *Allons! vous êtes un* ENFANT. *Les femmes sont essentiellement de grands* ENFANTS *par la complexion.* (Virey.) *Mon père est un grand* ENFANT *que j'ai eu quand j'étais tout petit.* (Alex. Dum. fils.) *Le peuple est un* ENFANT *à qui l'on donne des formules en guise de dragées.* (E. Texier.) ‖ Personne peu habile ou de peu de valeur : *Vous n'êtes encore qu'un* ENFANT *en politique.*

— Fils ou fille : *Mourir sans* ENFANTS. *Partager son bien entre ses* ENFANTS. *Auguste, désespéré des déréglements de sa fille Julie, s'écria, dit-on : « Que ne suis-je demeuré célibataire, ou, au moins, sans* ENFANTS! » *Nos* ENFANTS *sont ce que nous voulons qu'ils soient.* (Térence.) *Il n'y a personne qui n'entre tout neuf dans la vie, et les sottises des pères sont perdues pour les* ENFANTS. (Fonten.) *Il est encore plus aisé de faire passer nos passions dans l'âme de nos* ENFANTS *que nos connaissances dans leur esprit.* (Montesq.) *Il est rare que les hommes célèbres aient des* ENFANTS *qui leur ressemblent.* (D'Alemb.) *Nous voyons tous les jours les* ENFANTS *différer essentiellement de leurs pères.* (B. de St-P.) *L'*ENFANT *est plus intime à la mère qu'au père.* (L'abbé Bautain.) *Jean-Jacques a renié ses* ENFANTS; *mais il a adopté le peuple.* (V. Hugo.) *En thèse générale, une mère fait toujours bien d'apprendre d'avance à ses* ENFANTS *ce qu'ils ne peuvent manquer de savoir par d'autres.* (Mme de Rémusat.) *La famille n'a de droit sur l'*ENFANT *qu'autant qu'elle a un devoir envers lui.* (Vacherot.) *Le droit de la famille sur l'*ENFANT *n'est pas un droit absolu; l'*ENFANT *n'est pas une propriété.* (Vacherot.) *La loi française prescrit d'enlever la direction des* ENFANTS *à un père d'une immoralité reconnue.* (Guéroult.) *Dans l'ordre naturel, la femme qui met au monde un* ENFANT *doit l'allaiter.* (E. de Gir.) *La mère aime son* ENFANT; *l'homme n'aime que l'*ENFANT *d'une autre.* (Toussenel.) *Le père de famille tient d'autant moins à ses* ENFANTS *qu'ils lui ont moins coûté.* (Azaïs.) *Le rôle du père est de former l'*ENFANT *par l'autorité et par la raison.* (P. Janet.) *La femme doit allaiter l'âme aussi bien que le corps de son* ENFANT. (Th. Perrin.) *L'*ENFANT *qui force sa mère à le maudire mérite de périr misérablement.* (St-Marc Girard.)

> En aimant ses *enfants*, c'est soi-même qu'on aime.
> LA CHAUSSÉE.

> Pères, de vos *enfants* ne forcez point les vœux;
> Le ciel vous les donna, mais pour les rendre heureux.
> A. CHÉNIER.

> Il n'est pas sous le ciel de gens plus malheureux
> Que ceux dont les *enfants* sont plus élevés qu'eux.
> BOURSAULT.

> Nos *enfants*, messieurs et mesdames,
> A quinze ans passent nos souhaits :
> Tous nos fils sont des hommes faits,
> Toutes nos filles sont des femmes.
> GOMBAULD.

> . . . . On sait que d'ordinaire
> A ses *enfants* mère ne sait que faire
> Pour leur montrer l'amour qu'elle a pour eux :
> Zèle souvent aux *enfants* dangereux.
> LA FONTAINE.

— Descendant : *Nous sommes tous* ENFANTS *d'Adam. Nous sommes tous* ENFANTS *du même père.* (Sénèque.) *Chez la race des* ENFANTS *de Sem, l'imagination participe de la sécheresse et de la stérilité du désert où ils habitent.* (A. Maury.)

— Citoyen : *Les* ENFANTS *de la France. Les* ENFANTS *de Paris. La patrie vit alors tous ses* ENFANTS *s'armer contre elle.* (Acad.) *Tout* ENFANT *de la Grande-Bretagne porte sa nationalité écrite sur son front.* (L. Faucher.)

> Bois qui couvrez nos champs, mers qui battez nos [côtes,
> Villages où les morts errent avec les vents,
> Bretagne, d'où te vient l'amour de tes *enfants?*
> A. BRIZEUX.

> Soudain chaque *enfant* de Paris
> De sa cartouche citoyenne
> Fait une offrande à son pays.
> C. DELAVIGNE.

— Fig. Produit, résultat, effet : *Le plaisir est* ENFANT *de l'amour, mais c'est un fils dénaturé qui fait mourir son père.* (Max. orient.) *L'amour est l'*ENFANT *du loisir.* (Corneille.) *Les arts sont* ENFANTS *des richesses et de la douceur du gouvernement.* (Fonten.) *Les événements présents ne sont pas les* ENFANTS *de tous les événements passés.* (Volt.) *Le plus souvent la modestie est l'*ENFANT *de l'orgueil ou de la vanité.* (Boitard.) *Le besoin de commander est un des* ENFANTS *de notre faiblesse.* (Azaïs.)

> Les arts sont les *enfants* de la nécessité.
> LA FONTAINE.

> Le succès fut toujours un *enfant* de l'audace.
> CRÉBILLON.

— *Petits-enfants*, Enfants ou descendants du fils ou de la fille : *Vous m'avez fait plaisir de me parler de mes* PETITS-ENFANTS; *je crois que vous vous divertissez à voir débrouiller leur petite raison.* (Mme de Sév.)

— *Enfant légitime*, Enfant né de parents unis par le mariage : *L'*ENFANT LÉGITIME *est l'héritier naturel de ses père et mère.*

— *Enfant naturel*, et poétiq. *Enfant de l'amour*, Celui qui est né hors du mariage : *L'*ENFANT NATUREL *n'est point héritier.* (E. de Gir.)

> Mon salut vient d'un *enfant de l'amour.*
> VOLTAIRE.

— *Enfant adultérin*, Enfant qui est le produit d'un commerce adultérin.

— *Enfant incestueux*, Enfant né d'un commerce incestueux.

— *Enfant adoptif*, Personne à qui l'on donne, par acte authentique, le titre et les droits d'enfant : *L'*ENFANT ADOPTIF *a les mêmes droits que l'enfant légitime.*

— *Enfant trouvé*, Enfant abandonné par ses parents et recueilli par la charité publique : *La vie moyenne des* ENFANTS TROUVÉS *est de quatre ans.* (E. de Gir.) *Il est prouvé que la mortalité des* ENFANTS TROUVÉS *est deux fois plus forte que celle des autres enfants.* (B. Delessert.) *Lorsque saint Vincent de Paul vint à Paris, on vendait les* ENFANTS TROUVÉS, *dans la rue Saint-Landry, vingt sous la pièce.* (A. Maury.) ‖ Dans le langage des marins, Personne dont la présence à bord n'est connue que lorsque le navire est en mer : *On porte alors ces personnes sur le rôle, à la suite de l'équipage, sous la dénomination d'*ENFANTS TROUVÉS, *et on leur donne une ration.* (Paris.) ‖ Pl. Nom que l'on donne aux hospices où l'on recueille les enfants sans famille ou abandonnés : *Les* ENFANTS-TROUVÉS *de Paris, de Marseille, de Bordeaux. Le président d'une cour d'assises demandait, selon l'usage, à un témoin s'il était parent ou allié de l'accusé : « Ma foi, je n'en sais rien, répondit le témoin, car je suis des* ENFANTS-TROUVÉS. »

— *Enfant perdu*, Soldat qu'on envoyait aux postes avancés, et qui, le plus souvent, était sacrifié. ‖ Par ext. Individu qu'on met en avant dans un péril ou dans une affaire dangereuse : *En nous faisant naître à l'époque de la liberté naissante, le sort nous a placés comme des* ENFANTS PERDUS *de l'armée qui doit combattre pour elle et triompher.* (Mme Rolland.) *Les partis sont ingrats envers leurs vedettes, ils abandonnent volontiers leurs* ENFANTS PERDUS. (Balz.)

— *Enfant gâté*, Celui à qui l'on passe des caprices et des fantaisies de tout genre : *Un* ENFANT GÂTÉ *est bien plus souvent qu'un autre exposé à la colère.* (Mme Monmarson.) ENFANT GÂTÉ, *enfant ingrat.* (De La Bouisse.) *Les* ENFANTS GÂTÉS *sont, au fond et dans le vrai, comme les animaux apprivoisés : ils ne sont sensibles qu'à l'appât des moyens qui les apprivoisèrent.* (Dupanloup.) ‖ Par ext. Favori : *Le Français est l'*ENFANT GÂTÉ *de l'Europe.* (Duclos.)

> Réunir à la fois bon cœur, esprit, beauté,
> C'est bien de la nature être l'*enfant gâté.*
> FRÉVILLE.

— *Enfant de troupe*, Fils de soldat élevé aux frais de l'Etat et figurant sur les cadres de l'armée.

— *Enfants de chœur*, Enfants qui chantent pendant les offices du chœur : *Les princes, dans leur satiété, ne prennent pas plus de goût aux plaisirs que les* ENFANTS DE CHŒUR *à la musique.* (Montaigne.)

— Loc. poétiq. *Enfants d'Apollon, de la Muse*, Poëtes :

> Les *enfants d'Apollon* aiment l'ordre et la paix.
> VIENNET.

> Vous, *enfants d'Apollon*, par la voix excités,
> Perroquets de la gloire, écoutez et chantez.
> VOLTAIRE.

‖ *L'enfant de Cythère, de Paphos, l'enfant ailé*, L'Amour :

> Mais de l'*enfant ailé* redoutez le carquois.
> MOLIÈRE.

— *Bon enfant*, Personne d'un caractère facile ou simple et naïf : *Cet homme est* BON ENFANT. *C'est une dame pas fière et tout à fait* BON ENFANT. ‖ On peut employer le féminin en parlant d'une femme : *C'est une* BONNE ENFANT. *Voyons, soyez* BONNE ENFANT. ‖ Personne crédule : *Etes-vous si* BON ENFANT *que de croire cela?*

— *Enfant prodigue*, Personnage d'une parabole de l'Évangile qui abandonna la maison paternelle, dévora son bien, et fut ensuite accueilli par son père. ‖ Fig. Fils de famille qui dissipe son bien et revient s'amender à la maison paternelle : *Un père a toujours les bras ouverts pour accueillir un* ENFANT PRODIGUE.

— *Enfant de la balle*, Personne qui exerce la profession de son père.

— *Etre innocent comme l'enfant qui vient de naître*, Etre de la plus entière innocence.

— *Faire l'enfant*, S'amuser à des bagatelles, à des enfantillages.

— *Faire un enfant*, Accoucher : *Cette femme* FAIT UN ENFANT *tous les ans.* ‖ Engendrer un enfant : *Un honnête homme ne* FAIT DES ENFANTS *qu'à sa femme.*

— *Traiter quelqu'un en enfant de bonne maison*, Se montrer sévère à son égard.

— *C'est jeu d'enfant*, C'est chose très-simple, très-facile.

— Prov. *Il n'y a plus d'enfants*, Se dit lorsqu'on voit ou qu'on entend un enfant dire ou faire des choses qui ne sont pas de son âge.

— Relig. *Enfant Jésus, Enfant Dieu*, Fils de Marie encore enfant; image qui le représente : *Autel consacré à l'*ENFANT JÉSUS. ENFANT JÉSUS *en cire.*

> *L'enfant Jésus*, porté par la Vierge Marie,
> Souriait aux raisins inondés de soleil.
> TH. DE BANVILLE.

‖ *Enfant de lumière*, Celui qu'illumine la foi divine, élu. ‖ *Enfant des ténèbres, Enfant du siècle*, Mécréant, impie, homme qui méconnaît la vraie foi. ‖ *Enfants des hommes*, Hommes en général, et en particulier ceux qui vivent en dehors de la foi : *Dieu nous défend de nous confier aux* ENFANTS DES HOMMES. (Fléch.) ‖ *Enfants de Dieu*, Hommes en général, et particulièrement ceux qui possèdent la vraie foi : *Si César t'adoptait, tu prendrais des airs de vanité insupportables, et tu n'es pas fier de savoir que tu es l'*ENFANT DE DIEU? (Epictète.) ‖ *La race des* ENFANTS DE DIEU *est éternelle.* (Renan.)

> Dans nos jours passagers de peines, de misères,
> *Enfants* d'un même *Dieu*, vivons du moins en frères.
> VOLTAIRE.

> Dieu laissa-t-il jamais *ses enfants* au besoin?
> Aux petits des oiseaux il donne leur pâture,
> Et sa bonté s'étend sur toute la nature.
> RACINE.

‖ *Enfants de la terre*, Hommes en général, et particulièrement ceux qui sont exclusivement attachés aux biens temporels : *Si le monde exige tout des* ENFANTS DE LA TERRE, *qu'est-ce que Dieu ne doit pas demander des* ENFANTS *du ciel?* (Mass.)

> J'ai voulu détourner les *enfants de la terre*
> Des noirs excès du temps présent.
> A. BARBIER.

‖ *Enfants de l'Eglise*, Fidèles qui reconnaissent l'Eglise et son chef :

> Par l'anneau du pêcheur autorisant ses lois,
> Au rang de ses *enfants* l'*Eglise* met les rois.
> RACINE.

— Hist. ecclés. Nom donné, dans la primitive Eglise, aux personnes nouvellement baptisées.

— Hist. Titre d'honneur qu'on donnait aux princes et aux grands. V. INFANT. ‖ *Enfants de France*, Enfants et petits-enfants du souverain de France : *La gouvernante des* ENFANTS DE FRANCE. ‖ *Droit des douze enfants*, Usage particulier à la Bourgogne, qui accordait l'exemption de tout impôt aux personnes qui avaient douze enfants. ‖ *Enfants d'honneur*, Jeunes gentilshommes élevés avec les princes, auxquels ils servaient de pages : *Vivonne, qui fut dans la suite général des galères et maréchal de France, avait été* ENFANT D'HONNEUR *de Louis XIV.* ‖ *Enfants bleus*, Enfants élevés dans un hôpital fondé en 1326, près de l'Hôtel de ville, au moyen des charités des personnes pieuses : *Les* ENFANTS BLEUS *étaient ainsi nommés à cause de la couleur de leur uniforme.* ‖ *Enfants de cuisine*, Marmitons d'une cuisine royale ou princière. ‖ *Enfants de langue*, Jeunes Français qui apprenaient, dans les Echelles du Levant, la langue turque, la langue arabe et la langue grecque, pour devenir drogmans ou interprètes : *Les* ENFANTS DE LANGUE *furent établis par Louis XIV; les capucins de Constantinople étaient chargés de leur instruction.*

— Anc. cout. *Faire enfant chéri*, Avantager un enfant au préjudice des autres. Se disait dans la coutume de Flandre.

— Astron. *Enfants de Dercéto* ou *d'Atergatis*, Nom donné quelquefois à la constellation des Poissons.

— Alchim. *Les quatre enfants de la nature*, Les quatre éléments.

— Mamm. *Enfant-du-diable*, Nom vulgaire des moufettes.

— Moll. *Enfant-au-maillot*, Nom vulgaire des coquilles terrestres du genre maillot (*pupa*) et de quelques genres voisins, qui simulent assez bien un enfant emmaillotté.

— Adjectiv. Qui est encore dans l'âge de l'enfant : *Avoir deux fils encore* ENFANTS.

— Qui a les manières, les allures, les habitudes des enfants : *Que vous êtes* ENFANT *de vous amuser à ces niaiseries! La plupart des hommes n'ont pas d'âge viril; ils meurent* ENFANTS. (Figaro.) *Combien d'hommes supérieurs sont* ENFANTS *plus d'une fois dans la journée!* (Napol. Ier.)

— **Épithètes.** Docile, craintif, soumis, obéissant, respectueux, timide, naïf, ingénu, aimable, charmant, gracieux, gentil, gai, joyeux, rieur, étourdi, turbulent, tapageur, insouciant, imprévoyant, studieux, intelligent, actif, ouvert, rétif, difficile, insupportable, terrible, taciturne, sournois, mou, paresseux, malingre, chétif, maladif.

— **Antonymes.** Adulte, jeune homme, homme fait, vieillard.

— **Encycl.** Physiol. Dans l'acception ordinaire du mot, l'enfance s'étend depuis la naissance jusqu'à l'adolescence. L'*enfant* nouveau-né a une existence presque végétale. Ses besoins se bornent à respirer, dormir et prendre des aliments; néanmoins, il s'opère en lui un travail secret dont il n'a pas conscience et qui ne se manifeste que par ses résultats : ce travail est la formation des fonctions sensuelles. L'*enfant*, à son insu et à l'insu de ceux qui l'entourent, apprend, au contact de la nature extérieure, à sentir et à penser. C[illegible] cun des sens, le toucher, la vue, l'ouï[illegible] rat, le goût, acquiert une expéri[illegible] qu'on remarquera plus tard.

Pourtant, ce mouvement [illegible]

vers l'âge de six semaines. Alors les organes physiques remplissent déjà leur jeu normal; la digestion, la circulation du sang, la respiration ont une activité surprenante; les os prennent de la consistance, mais les muscles, à cause du défaut d'exercice, restent longtemps mous. A l'époque de la seconde dentition, c'est-à-dire vers le septième mois de la vie, les organes digestifs ont pris une telle énergie, que, dans le plus grand nombre des cas, ils pourraient se passer d'une nourriture exclusivement liquide. Les progrès de l'organisme se manifestent de toutes les façons : les phénomènes vitaux s'accélèrent, l'intelligence est sortie de ses limbes, le goût de la locomotion apparaît. C'est aussi le moment où, dans toute l'économie, se développent les caractères particuliers à chaque sexe.

A aucune période de la vie les maladies ne sont aussi fréquentes qu'à cet âge. C'est le temps des épreuves : ou l'organisme est viable ou il ne l'est pas; l'issue de la crise en décide, quand elle n'est pas causée par le manque ou l'inintelligence des soins.

L'air des villes leur est funeste. « On étouffe les *enfants* dans les villes, dit Rousseau, à force de les tenir renfermés et vêtus. Ceux qui les gouvernent en sont encore à savoir que l'air froid, loin de leur faire du mal, les renforce, et que l'air chaud les affaiblit, leur donne la fièvre et les tue. » Rousseau pense qu'il est inutile de les bercer, mais qu'il importe surtout de leur laisser les membres libres. C'était aussi l'avis de Buffon. « Les anciens Péruviens, dit ce dernier (*Hist. nat.*, t. IV de l'édit. in-12), laissaient les bras libres aux *enfants*, dans un maillot fort large; lorsqu'ils les en tiraient, ils les mettaient en liberté dans un trou fait en terre et garni de linges, dans lequel ils les descendaient jusqu'à la moitié du corps. De cette façon ils avaient les bras libres et ils pouvaient mouvoir leur tête et fléchir leur corps à leur gré, sans tomber et sans se blesser. Dès qu'ils pouvaient faire un pas, on leur présentait la mamelle d'un peu loin, comme un appât, pour les obliger à marcher. Les petits nègres sont quelquefois dans une situation bien plus gênante pour teter : ils embrassent l'une des hanches de la mère avec leurs genoux et leurs pieds, et la serrent si bien, qu'ils peuvent s'y soutenir sans le secours des bras de la mère. Ils s'attachent à la mamelle avec leurs mains et ils la sucent constamment sans se déranger et sans tomber, malgré les différents mouvements de la mère, qui, pendant ce temps, travaille à son ordinaire. Ces *enfants* commencent à marcher dès le second mois, ou plutôt à se traîner sur les genoux et sur les mains. Cet exercice leur donne, pour la suite, la facilité de courir dans cette situation presque aussi vite que s'ils étaient sur leurs pieds. »

De la rapidité avec laquelle l'*enfant* arrive à penser et sentir, Rousseau tire les conséquences ingénieuses que voici : « On connaît donc ou l'on peut connaître le premier point d'où part chacun de nous pour arriver au degré commun de l'entendement; mais qui est-ce qui connaît l'autre extrémité? Chacun avance plus ou moins, selon son génie, son goût, ses besoins, ses talents, son zèle et les occasions qu'il a de s'y livrer. Je ne sache pas qu'aucun philosophe ait encore été assez hardi pour dire : Voilà le terme où l'homme peut parvenir et qu'il ne saurait passer. Nous ignorons ce que notre nature nous permet d'être; nul de nous ne peut mesurer la distance qui peut se trouver entre un homme et un autre homme. Quelle est l'âme basse que cette idée n'échauffa jamais et qui ne dit pas quelquefois dans son orgueil : Combien j'en ai déjà passé! »

Quoi qu'il en soit, l'étude de l'homme pris au berceau, jusqu'au moment où il devient adolescent, a toujours été chère aux moralistes. « La première enfance, dit un écrivain anonyme (*Encycl. des gens du monde*, t. IX), a de ravissants mystères qu'une mère seule peut comprendre. Chaque jour, chaque heure amène une nouvelle jouissance. Ce que personne ne voit, une mère le voit; ce que personne n'entend, une mère l'entend; un fil sympathique unit ses idées à celles de son *enfant;* rien n'est encore développé dans ce jeune cerveau, que déjà elle presse le travail de la pensée et cherche à le rendre plus rapide. De là vient qu'on la voit parler à son *enfant*, rire avec lui, le mêler pour ainsi dire à tout ce qu'elle fait, et l'interroger comme si elle attendait une réponse.

» Les premiers mois de cette première enfance, sans charme pour les étrangers, se revêtent pour la mère d'un si puissant intérêt, qu'elle arrive, presque sans s'en apercevo[illegible] un des plus doux moments de sa vie, c[illegible] elle entend un premier mot, celui o[illegible] un premier pas.

» Il y a dans cette premièr[illegible] fance des jours, des m[illegible] intellectuelle est co[illegible] admirable rouag[illegible] et se débrouill[illegible] vienne à [illegible] mes, in[illegible] suro[illegible] de [illegible]

elles-mêmes leurs *enfants* est-il au nombre des plus grands intérêts sociaux. Nous entendons parler de la première enfance, de celle qui se prolonge jusque vers l'âge de sept ans. Une mère seule peut deviner les besoins de cet âge, qui est le plus heureux de la vie. Les mères savent éloigner de l'*enfant* les pensées graves, l'intelligence des nécessités de la vie humaine, la douleur et les soucis, qui arriveront bien assez tôt, mais qu'il est utile d'épargner à une jeune âme en voie de formation; des préoccupations trop précoces l'empêcheraient de s'épanouir à son aise, et ce n'est pas encore le moment de lui imposer une contrainte ou un travail quelconque.

De sept à douze ans, le besoin de préparer l'avenir, tout en ménageant la faiblesse inhérente à cet âge, commence à se faire sentir. L'*enfant* a perdu sa grâce et sa gaieté primitives, sans être encore arrivé à la maturité de l'adolescence. C'est une période intermédiaire dans laquelle il a besoin de croire et d'aimer. Les systèmes varient à propos de l'usage à faire de ces années. D'excellents maîtres enseignent qu'il faut se borner à donner à l'*enfant* une éducation presque purement physique. C'est le moment où les qualités et les défauts commencent à poindre. Les exemples qu'il a sous les yeux peuvent influer sur la vie tout entière. Cette seconde enfance est plus difficile à gouverner que la première. Celle-ci n'exigeait que des soins matériels et hygiéniques; pour celle-là, les soins moraux deviennent urgents.

L'écueil de l'enfance moderne est l'instruction prématurée. Un homme est long à faire, et l'on veut économiser sur le temps que réclame la nature. Si l'hygiène physique a fait de grands progrès depuis un siècle, il n'en est pas de même de l'hygiène intellectuelle. Les excitations d'une certaine école, le désir de gagner du temps, ont inspiré aux générations contemporaines la pensée de vouloir donner aux *enfants* une éducation intellectuelle complète avant que le cerveau se soit formé et que l'amour du savoir se soit montré. De là ces tortures immenses imposées à des *enfants* de sept ou huit ans, qu'on met en compagnie d'une grammaire avec laquelle on les condamne à vivre chaque jour durant des heures entières. La plupart n'apprennent pas grand'chose, ou ce qu'ils apprennent trop superficiellement s'efface aussitôt. Sans doute, il est des *enfants* sur qui le traitement semble réussir; mais ces jeunes prodiges, fêtés à dix ans comme donnant les plus belles espérances, sont généralement des sots à l'âge de vingt-cinq ans. Si l'on arrive à exciter chez eux l'émulation, le résultat est encore plus mauvais : le désir d'une récompense, la crainte d'une punition, les artifices qu'on emploie pour développer chez eux le goût des travaux de l'esprit, les engagent à faire des efforts excessifs, surtout des efforts de mémoire; un grand nombre contractent ainsi des maladies cérébrales qui, d'ordinaire, ruinent l'avenir intellectuel d'un *enfant*.

Les maladies du cerveau ne sont pas les seules à craindre. Combien de maladies de poitrine parmi les *enfants* à qui l'on donne une instruction hâtive! A cet âge, les exercices physiques sont de première nécessité. Pourquoi ne pas sacrifier un ou deux ans de plus d'une adolescence inutile au profit de la vie entière? On peut comparer l'instruction prématurée qu'on donne aux *enfants* à un fruit trop précoce qui tombe avant d'être mûr. « Emile, dit Rousseau, ne saura jamais la dioptrique, ou je veux qu'il l'apprenne autour de ce bâton. Il n'aura point disséqué d'insectes; il n'aura point compté les taches du soleil; il ne saura ce que c'est qu'un microscope et un télescope. Vos doctes élèves se moqueront de son ignorance. Ils n'auront pas tort; car, avant de se servir de ces instruments, j'entends qu'il les invente, et vous vous doutez bien que cela ne sera pas de sitôt. »

Et puis ce ne sont point des données générales sur le système du monde, ni la connaissance de la botanique, ni l'histoire d'An[illegible]nibal qui lui procureront un tempérament [illegible] buste et le prépareront à une carrière [illegible] Il faut avant tout apprendre à [illegible] user de sa raison et non de celle [illegible] plupart de nos erreurs sur [illegible] vie nous viennent beau[illegible] mêmes que des autre[illegible] faire observer q[illegible] veilleusement [illegible] donner de[illegible] fauss[illegible] [illegible]z les e[illegible]

[illegible] tous les sots; aussi [illegible]tants fut-il considérable. [illegible]mière pièce, les sots, lisez les [illegible] s'entretiennent sur leur porte des [illegible]res politiques, affaires d'Italie, conduite [illegible] pape, etc. On est à la veille de la réunion des états généraux. Arrivent les différents ordres : les seigneurs, le clergé, également ridiculisés, puis le tiers état, sous le nom de *sotte commune*, la plus bavarde personne de toute l'assistance. Elle parle avec prolixité; car elle en a gros sur le cœur. Elle se plaint du clergé, des seigneurs, de l'impôt, de la guerre qu'on fait pour aller rétablir le pape; toutes choses dont elle n'a cure :

[illegible] rares, [illegible] fit l'admi[illegible] Europe, où son [illegible] une merveille vi[illegible] voir quelle singulière [illegible] de juger les choses et [illegible] faut s'en rapporter à ses ap[illegible] Mozart, venu en France comme [illegible]élèbre, eut un succès prodigieux et [illegible]courir la cour et la ville. Vingt ans plus [illegible]rd, il revenait en qualité de grand compo[illegible]eur et ne trouvait que le dédain et l'oubli. [illegible]mi les virtuoses, citons encore : Baptiste Raisin. Il se faisait applaudir sur le violon à l'âge de quatre ans et mourut d'un coup de broche qui lui fut porté, par un camarade, dans une représentation théâtrale. Citons aussi ces deux *enfants* connus sous le nom des deux *Lazzaroni*, qui émerveillèrent Naples et Londres au siècle dernier et périrent, croit-on, d'un coup de tonnerre; ils n'avaient que sept ans.

Chez la plupart des artistes, des peintres, des sculpteurs, des poëtes, la vocation s'est révélée de bonne heure par des marques auxquelles il était impossible de se méprendre.

Ghirlandajo était obligé de renvoyer de son école Michel-Ange encore *enfant*, en lui disant : « Nous n'avons plus rien à t'apprendre! » Ce fut le hasard qui mit au jour les aptitudes de Canova pour la sculpture. Il était garçon pâtissier; un jour, en l'ab-

[illegible] à cette perte [illegible] et il n'a pas man[illegible] insinuer qu'Enée a[illegible] fité de cette occasion p[illegible] sa femme. Ce commentaire [illegible] pertinent ne doit pas, du moins, [illegible] de l'*Énéide* [illegible] charge de Virgile, qui affirme po[illegible] cela [illegible] qu'Enée, déjà sorti de la ville en flamme[illegible] rentra dès qu'il se fut aperçu que Créuse et Astyanax [illegible] restée en arrière. Là, au risque de voir les Grecs accourir à sa voix et l'accabler, il eut la hardiesse d'appeler à grands cris Créuse, et à plusieurs reprises : *Iterumque iterumque vocavi.* Il faudrait être bien difficile pour demander quelque chose de plus. Nous serions plutôt porté à incriminer Créuse. Que ne suivait-elle exactement les pas de son mari, qui n'en pouvait mais, ayant déjà son père sur son dos et son fils à la main? Quoi qu'il en soit, aux cris d'Enée l'ombre de Créuse accourut et chercha à consoler son époux en lui prophétisant, sans la moindre jalousie, son prochain mariage avec la fille d'un roi, la belle Lavinie. Voilà ce qui, nous osons le croire, disculpe entièrement Enée.

Les exemples suivants indiqueront suffisamment dans quel sens peuvent se produire les allusions aux deux circonstances que nous venons de mentionner :

« Nous arrivâmes enfin au bord de la mer,

un a[illegible] nant au [illegible] Van Dyck. [illegible] outre : *Enée e*[illegible] *Delphes, Didon fais*[illegible] *Carthage, Enée chass*[illegible] *Libye* (musée de Bruxelles) [illegible] *sant à Enée pour lui reproche*[illegible] *cerf, Enée abordant au rivage* [illegible] (collection du marquis de Radnor), [illegible] *quement d'Enée* (no 14 du Livre de Vérité), *Enée s'approchant d'un temple du Latium* (no 80 du Livre de Vérité), *Enée conduit par la sibylle de Cumes, Enée rencontrant Vénus déguisée en chasseresse* (no 94 du Livre de Vérité), etc. Ces compositions, dont plusieurs ont été répétées avec des changements par Claude, offrent toutes, pour fond, d'admirables paysages ou des ports de mer bordés d'édifices d'une riche architecture.

[illegible] *Infandum, regi*[illegible]

Didon témoigne pa[illegible] l'intérêt qu'elle pren[illegible] Enée, absorbé par la dou[illegible]